

Réf: Dossier 278626

Avis de constitution

SOCIETE « PROTECT ASSURANCE »

Siège ABIDJAN PLATEAU DOKUI, Lot 66, Ilot 753

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18 Déc 2023, et enregistrés au CEPICI le 21 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROTECT ASSURANCE »

Objet : Intermédiation en assurance,  
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN PLATEAU DOKUI, Lot 66, Ilot 753

Dirigeant(s) M BALLO MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00528 du 19/01/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03434/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

